



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

PSCB No. 85/06

19 mai 2006
Original : anglais

F

Comité consultatif du secteur privé
24 mai 2006
Londres, Angleterre

**Avenir de
l'Accord international de 2001 sur le Café**

**Communication de l'Association nationale
du café des États-Unis d'Amérique**

Contexte

La communication ci-après a été transmise par l'Association nationale du café des États-Unis d'Amérique.

Mesure à prendre

Le CCSP est invité à examiner ce document

Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café
Association nationale du café des États-Unis d'Amérique
Résumé analytique¹

L'Association nationale du café des États-Unis d'Amérique (NCA) a invité un groupe de travail stratégique de facilitation constitué de membres de l'industrie américaine à formuler ses recommandations. La NCA s'est également référée à ses dizaines d'années d'expérience en tant que participante active à l'OIC. Même s'il existe des différences de présentation, l'approche générale, les recommandations et la démarche de l'industrie américaine correspondent d'une manière générale à celles du Gouvernement des États-Unis.

En tant qu'organisation intergouvernementale à participation officielle du secteur privé, l'OIC est en position unique pour rendre de précieux services aux gouvernements et à tous les secteurs de l'économie caféière. La raison du succès de l'OIC se trouve dans le développement d'une organisation vivante et utile répondant aux besoins futurs de ses membres et à ceux de l'industrie mondiale du café.

L'industrie a considérablement changé au cours des quarante dernières années et l'OIC doit retrouver son utilité. Un accord international sur le café basé sur une déclaration de mission brève et précise constitue une base solide, actualisée et pertinente pour servir au mieux ses membres.

Il est suggéré de prendre en considération les éléments ci-après pour définir la mission de l'OIC : renforcer l'industrie mondiale du café dans une économie de marché, y compris le développement durable du marché, au moyen d'une coopération du secteur privé et du secteur public pour le bénéfice de tous les acteurs de la chaîne de valeur du café.

La NCA suggère que l'OIC servirait au mieux ses membres en concentrant ses travaux et ses objectifs sur les domaines ci-après :

- 1. Centre d'échange d'information** – L'OIC peut être un centre d'échange d'information unique sur le café, par exemple au moyen d'une bibliothèque de recherche virtuelle et d'informations complètes et accessibles, faisant appel à une base de données consultable sur l'Internet.
- 2. Dynamique du marché** – L'OIC peut souligner l'importance de l'économie de marché en portant ses efforts sur la transparence du marché, la gestion des risques, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la levée des obstacles au commerce.

¹ Le document complet donnant le détail des suggestions figurant dans le présent document est disponible sur demande auprès de la NCA. La NCA a utilisé une approche stratégique globale et facilitée pour définir sa position ; le texte de débats est également disponible sur demande.

3. **Durabilité** – La durabilité fait l'objet d'un examen par l'OIC depuis un certain temps mais elle est au centre de la mission d'autres instances. L'OIC optimiserait ses ressources en adhérant aux normes ISO sur la certification par des tiers, en servant de centre de coordination pour des programmes mondiaux de durabilité, en favorisant le développement de la traçabilité et en parrainant des ateliers sur la durabilité destinés à vulgariser l'information, avec la participation d'ONG.
4. **Encourager l'innovation** – L'OIC peut servir au mieux ses membres en catalysant les énergies pour encourager l'innovation dans le secteur du café ; elle occupe une position unique pour combler un vide dans l'intégration du secteur privé et du secteur public afin de stimuler l'innovation au niveau global. En tant que telle, l'OIC peut élaborer des critères spécifiques et mesurables permettant d'identifier des projets d'innovation appropriés qui pourraient ensuite être canalisés vers des organes de financement adéquats et s'associer avec des universités et des groupes de réflexion.
5. **Science et recherche-développement** – L'OIC est bien positionnée en tant que centre d'excellence en matière de recherche-développement, faisant appel à des ressources privées et publiques, encourageant la recherche (par exemple, patrimoine génétique du café, bienfaits du café pour la santé, transformation, gestion des déchets et sécurité alimentaire).
6. **Promotion** – L'OIC peut être un porte-drapeau de la coopération internationale sur les questions ayant trait au café, tout en favorisant l'augmentation de la consommation mondiale et la promotion de la qualité de façon à accroître la satisfaction du consommateur par segment de marché.
7. **Éducation** – L'OIC est en position de poursuivre son rôle éducateur, avec la mission d'être un centre de promotion, recueil, diffusion et publication d'information, notamment de statistiques et d'études, sur les questions ayant trait au café afin, en partie, de favoriser les transferts de technologie.
8. **Consommateurs/producteurs** – L'OIC servirait au mieux les intérêts de l'industrie mondiale en tant qu'organisation axée sur les problèmes, encourageant une coopération basée sur des questions ou problèmes plutôt que sur la chaîne de valeur. Reconnaissant les mérites d'une structure de prise de décisions par consensus, la nécessité d'une procédure de vote serait réduite, dans laquelle l'équité pourrait commander une répartition égale des voix entre importateurs et exportateurs ; toutefois, cette procédure ne nécessiterait pas de majorité répartie.
9. **Rôle du Comité du secteur privé** – Un renforcement du rôle du CCSP faciliterait les travaux de l'OIC pour adopter des politiques et programmes en phase avec les réalités du marché commercial et cet organe devrait être intégré au processus de prise de décision pour les projets. Des systèmes devraient être mis en place pour assurer que les recommandations du CCSP pèsent suffisamment dans les décisions prises et dans les ordres du jour. La NCA estime que les petits producteurs sont actuellement représentés au CCSP par les associations de producteurs reconnues.

- 10. Projets** – L'OIC doit adopter des critères cohérents et objectifs pour évaluer les propositions de projet, après avoir défini un objectif stratégique global fixant les buts pratiques des travaux de l'OIC en matière de projets. La diffusion et l'utilisation effective des résultats dépendent de la création par l'OIC d'une base de données consultable sur l'Internet, structurée par mots-clés.

16 mai 2006